



Formulaire de mise en candidature des champions de l'inclusion

Remise des prix le 27 octobre 2017

Notre vision

Participation à part entière des personnes ayant un handicap intellectuel dans une société inclusive.

L'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire est un organisme caritatif et sans but lucratif qui travaille auprès des enfants et des adultes ayant un handicap intellectuel et de leurs familles et en leur nom. Fondée en 1957, l'ANBIC travaille à faire en sorte que les personnes ayant un handicap intellectuel et leurs familles vivent, apprennent, travaillent, participent et contribuent en tant que membres appréciés à tous les aspects de la vie de la communauté. L'ANBIC compte 10 associations au Nouveau-Brunswick. Elle fournit des mesures de soutien dans les deux langues officielles, et ce, dans toutes les régions de la province. On estime que plus de 22 000 Néo-Brunswickois ont un handicap intellectuel. L'ANBIC reçoit environ 200 appels de demande de soutien par mois. Qu'il s'agisse de l'éducation et de la garde de la petite enfance ou du soutien des familles vieillissantes, nous sommes présents dans toutes les étapes du parcours des gens.

En 2017, l'Association célèbre son 60^e anniversaire. Par conséquent, nous estimons qu'il est très important de reconnaître la contribution que les membres de la collectivité apportent à l'atteinte de la pleine inclusion de tous les citoyens et de toutes les citoyennes. Les prix des champions de l'inclusion sont les principaux prix de l'ANBIC et seront remis aux particuliers ou aux groupes qui ont apporté une contribution exceptionnelle à la vie d'enfants et d'adultes ayant un handicap intellectuel et à leur famille.

Le Nouveau-Brunswick est honoré d'être le lieu de naissance du principal auteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme. John Peters Humphrey a rédigé la première ébauche de ce qui deviendra le plus important document sur les droits de la personne de l'histoire. Pendant 60 ans, notre association, un mouvement d'intégration communautaire, a travaillé à faire en sorte que tous les citoyens, y compris les enfants et les adultes ayant un handicap intellectuel, puissent vivre, apprendre, travailler, participer et contribuer à tous les aspects de la vie de la collectivité. Le Nouveau-Brunswick a été un phare pour d'autres pays et territoires pour ce qui est des valeurs et des principes relatifs à l'inclusion.

Nous savons que des gens ont apporté une contribution exceptionnelle au mouvement de l'intégration communautaire et nous voulons leur rendre hommage en leur remettant le **prix des champions de l'inclusion**. Au moins un certificat francophone et un certificat anglophone seront remis. La sélection des lauréats sera effectuée par un jury à partir des candidatures reçues au plus tard le vendredi 8 septembre 2017 à 17 h HNA. Les particuliers, groupes et organismes doivent être au courant qu'ils sont nommés et être disponibles pour assister à la cérémonie de remise des prix dans la soirée du vendredi 27 octobre 2017 à Fredericton.

Les dirigeants du mouvement de l'intégration communautaire, les dirigeants gouvernementaux, les professionnels, les familles, les défenseurs des communautés, les partisans de l'ANBIC et notre remarquable conférencière d'honneur, **Shelly Moore**, assisteront au Gala de remise des prix des champions de l'inclusion.

Moore est très sollicitée auprès des chercheurs, collaborateurs et consultants en inclusion scolaire et auprès des conteurs qui ont travaillé dans les districts scolaires et les organismes communautaires partout au Canada et aux États-Unis. Elle tiendra un atelier d'une journée le vendredi 27 octobre, sera la conférencière vedette au souper du Gala de remise des prix des champions de l'inclusion et dirigera une autre séance d'après-midi le samedi. Sa visite à Fredericton est le fruit d'un partenariat avec la Faculté d'éducation de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Catégories

Les prix sont présentés dans cinq catégories distinctes. Nous encourageons les mises en candidatures dans les catégories suivantes :

- **Famille** : une famille du Nouveau-Brunswick qui incarne les valeurs et les pratiques d'inclusion;
- **Loisirs et vie saine** : une personne, une équipe, un groupe ou une organisation qui s'efforce de mettre en pratique les loisirs inclusifs;
- **Emploi** : un employeur du Nouveau-Brunswick qui a adhéré à des pratiques d'embauche inclusives;
- **Bénévole** : une personne ou un groupe de personnes exceptionnel qui a donné son temps au mouvement d'inclusion et d'intégration communautaire;
- **Jeune** : une personne ou un groupe de personnes exerçant un leadership en matière d'inclusion au Nouveau-Brunswick

Assurez-vous d'indiquer dans votre demande dans quelle catégorie vous inscrivez votre candidature.

Critères et documentation justificative

La lauréate ou le lauréat doit avoir contribué de façon importante, particulière et continue à l'inclusion et à la participation à part entière d'enfants et d'adultes ayant un handicap intellectuel à la vie de la collectivité, et ce, dans des domaines comme l'emploi, les loisirs, les groupes confessionnels, les groupes communautaires, les organismes et à tout autre aspect de la collectivité. La candidate ou le candidat aura aussi fait la promotion de normes élevées en matière d'inclusion pour tous et avoir sensibilisé le public à cet enjeu. Veuillez remplir le formulaire de mise en candidature et joindre la documentation suivante :

- Une brève notice biographique personnelle et professionnelle (s'il y a lieu);
- Une liste des contributions et des réalisations au mouvement de l'intégration communautaire
- D'autres renseignements pertinents.
- Deux lettres de recommandation.

Qui est admissible?

- Les particuliers de tous âges
- Les groupes
- Les professionnels
- Les fonctionnaires (p. ex., les travailleurs sociaux et les praticiens)
- Les bénévoles

Remarque : Les employés actuels de l'ANBIC ne sont pas admissibles.

Veuillez remplir le formulaire de mise en candidature et une feuille de renseignements décrivant en détail les contributions de la candidate ou du candidat en tenant compte des critères de sélection susmentionnés.

Formulaire de candidature des champions de l'inclusion 2017

Candidat(s) : _____

Nom du candidat : _____

Adresse : _____

Tél. (travail) : _____ Tél. (maison) : _____

Courriel : _____

Présentateur du candidat : _____

Relation avec le candidat : _____

Adresse : _____

Tél. (travail) : _____ Tél. (maison) : _____ Courriel : _____

Référence : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature du présentateur

Date

*Retourner par courrier électronique ou
par la poste à :*

Champions de l'inclusion 2017

a/s ANBIC/NBACL

800, rue Hanwell

Fredericton (N.-B.)

E3B 2R7

Courriel : gwilkins@nbacl.nb.ca

Fax : 506-453-4422

* Les formulaires de candidature doivent parvenir à l'ANBIC au plus tard le vendredi 15 septembre 2017 à 17 h HNA

